



Ministère de l'Enseignement supérieur

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en collaboration avec l'UE, organisera les 14 et 15 novembre à 8h30 au siège du Cerist, un séminaire sur le développement des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

FORMATION ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE **L'Université Alger 3 et la DGSN signent un accord de coopération**

L'Université Alger 3 et la Direction générale de la sécurité nationale (DGSN) ont signé, hier, au siège de la Faculté de l'information et de la communication à Alger, un protocole de coopération entre les deux institutions. Selon l'inspecteur régional de la région centre à la DGSN, cet accord vise à développer la coopération et les échanges en matière de formation, d'enseignement supérieur, d'échange d'expériences, de documentation. D'autres domaines seront au cœur de cette collaboration, notamment l'encadrement des étudiants en master, l'organisation de conférences et de séminaires, les visites des structures chargées de la formation au niveau des deux institutions respectives, ainsi que la mise à profit des travaux des bibliothèques et des laboratoires scientifiques. Le représentant de la DGSN a précisé que la durée du protocole est de cinq années renouvelable. Il prendra prochainement effet avec l'organisation d'une session de formation équivalant à un master professionnel au profit des cadres de la DGSN, le domaine des enquêtes économiques et financières. Il ajoute que le directeur général de la DGSN accorde un intérêt particulier à la recherche scientifique, «indispensable dans le travail de la police notamment à travers l'utilisation des informations et techniques visant la sécurité du citoyen». De son côté, le recteur de l'Université Alger 3 a mis l'accent sur l'importance de cette collaboration, notamment en matière d'échange d'expériences.

■ A. G.

EL MOUDJAHID

CE MATIN AU CERIST - BEN AKNOUN

Le développement des établissements d'enseignement supérieur

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en collaboration avec l'Union européenne, organise, aujourd'hui et demain à partir de 8h30, au siège du CERIST, un séminaire sur le développement des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

CONVENTION-CADRE DGSN-UNIVERSITÉ ALGER-3

Valoriser les compétences

La direction générale de la Sûreté nationale n'hésite pas à recourir aux services de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique lorsqu'il s'agit d'améliorer les compétences de ses éléments et de parfaire les connaissances de ces derniers. La preuve ? Une autre convention-cadre vient d'être signée, hier, par l'institution du général-major Hamel avec, cette fois-ci, l'université 3 d'Alger, soit la faculté des sciences de l'information et de la communication, ex-ITFC.

L'accord en question, renouvelable tous les cinq ans, porte sur le soutien la formation au Master professionnel spécialité «enquêtes économiques et financières» dont vont bénéficier les policiers algériens et des étudiants. Elle a pour objectif de «développer» et de «renforcer» la coopération scientifique et à «promouvoir» le partenariat entre les deux parties dans le domaine de la formation. Le «soutien» à la formation continue au profit des cadres de la DGSN, «l'encadrement» des étudiants stagiaires lors de leur cursus scolaire et durant la réalisation des projets de fin d'études sont également parmi les objectifs de cette convention qui permet, par ailleurs, l'accès

aux services bibliothécaires et aux laboratoires de recherche scientifique, l'organisation de séminaires et de conférences ainsi que les visites dans les établissements de formation des deux parties.

Pour l'inspecteur régional de la police du centre, le contrôleur de police, Mahmoud Rabah, cet accord constitue une excellente opportunité pour la police algérienne dans l'optique de valoriser davantage les compétences et le savoir-faire des cadres de la Sûreté nationale.

«La DGSN a toujours œuvré à élargir le partenariat et la coopération avec l'université algérienne pour appuyer la formation au profit des cadres et étudiants de la sûreté nationale», s'est-il félicité en assurant que le général-major Hamel accorde un intérêt certain à la recherche scientifique et le considère le nœud gordien du développement de toute institution.

Le contrôleur de police Mahmoud Rabah a précisé que cette convention contribuera à «renforcer» les mécanismes de partenariat entre les deux parties à travers notamment «l'échange» d'expériences et la formation scientifique au sein des deux institutions pour la préparation du Mas-

ter professionnel. «Cette démarche, a-t-il ajouté, s'inscrit dans le cadre des orientations de la DGSN visant à promouvoir la formation professionnelle et scientifique du policier afin de lui permettre de relever les défis et d'élargir ses connaissances en matière de maintien de l'ordre et de stabilité».

De son côté, le recteur de l'université d'Alger 3, Rabah Cheriet, a mis en valeur «l'importance» de cette convention dans la promotion du partenariat dans le domaine de l'encadrement des étudiants et cadres de la DGSN par des enseignants et chercheurs universitaires et assuré que l'université est «prête» à «s'ouvrir» au monde extérieur pour «soutenir» la formation avec les différents secteurs, affirmant sa volonté d'élargir cette convention à «d'autres domaines».

Il est utile de signaler que la DGSN a déjà par le passé procédé à la signature de conventions avec d'autres universités, à l'instar de l'accord concrétisé avec l'université d'Alger 1 portant sur l'ouverture d'un Master en criminologie en vue de la formation de cadres de la sûreté nationale et d'étudiants en Droit.

S. A. M.

LICENCIEMENT DE PROFESSEURS DE L'INSA Un rassemblement de protestation aujourd'hui à Alger

La décision de licencier « arbitrairement » deux mérites professeurs, Rosa Issolah et Aïssa Abdelguerfi, de la prestigieuse Ecole supérieure d'agronomie d'El Harrach, ne cesse de préoccuper la famille universitaire qui, dans un premier temps, a appelé à un rassemblement de protestation, aujourd'hui, devant le ministère de l'Enseignement supérieur. A l'origine de cette mesure qualifiée d'« abusive et illégale », une lettre de dénonciation des dérogations d'inscription d'étu-

dians en 1^{re} année sans la moyenne requise et en doctorat sans concours préalable. Le premier à avoir fait les frais de cette décision a été le professeur Abdelguerfi qui, déjà au mois de mars dernier, avait interpellé, « au nom d'un collectif d'enseignants universitaires », Tahar Hadjar, sur les raisons qui le poussent « à ignorer les problèmes accrus que connaît depuis la rentrée universitaire l'unique école d'agronomie qui s'est construite au fil d'un siècle d'existence ». Le professeur

Abdelguerfi a été licencié et, après lui, d'autres, dont Rosa Issolah. Dans une longue lettre parue hier dans *El Watan*, « au nom de la responsabilité et de la liberté de parole universitaire », elle dénonce « les graves dysfonctionnements dont des inscriptions illégales de bacheliers en classes préparatoires sans moyenne requise » et rappelle au ministre le profil de Aïssa Abdelguerfi : « Une figure emblématique de la communauté des agronomes. »
Salima Tlemçani

IL A ÉTÉ LANCÉ OFFICIELLEMENT HIER

Grand prix d'architecture étudiant 2017

■ Poursuivant leur partenariat noué l'année dernière, Lafarge Algérie et l'École polytechnique d'architecture et d'urbanisme (Epau) lancent la 2^e édition du Grand prix d'architecture étudiant 2017. Les étudiants en architecture concourront sur un programme qui s'intitule "Centre d'affaires performant et durable au cœur de la ville". Cette thématique a été choisie pour les encourager à

présenter le meilleur projet en trouvant le juste équilibre entre créativité, style architectural, bien-être et fonctionnalité de l'infrastructure. L'admission à ce concours est ouverte jusqu'au 17 novembre 2016. Les projets seront évalués par un comité mixte sur les critères de créativité et d'innovation dans le choix des matériaux et solutions constructives, modernité

architecturale, efficacité budgétaire, délais de réalisation, réduction de l'empreinte environnementale, utilisation des matériaux locaux et durabilité, ainsi que la capacité du concurrent à défendre son projet. La remise des prix, pour une valeur de 900 000 DA, sera organisée en marge des travaux du séminaire technique de la construction, en avril prochain.

SCIENCES MÉDICALES À BÉJAÏA

Le doyen plaide pour une réforme de la formation

Le professeur Tliba, doyen de la faculté de médecine de Béjaïa, a appelé à la réforme des sciences médicales qui passe, selon lui, par le perfectionnement de l'offre de formation. Ce chantier devrait être pris en charge dans le cadre du projet de loi sur la santé, qui sera présenté prochainement à l'APN pour débats. L'annonce a été faite lors de la rencontre médicale, organisée par la Société algérienne des médecins généralistes (Samg), Collège de Béjaïa, en collaboration avec le laboratoire pharmaceutique Al-Kindi. Il a indiqué que la conférence des doyens des facultés des sciences médicales travaille actuellement

sur trois axes : l'ancrage juridique, l'architecture et la formation médicale. "Nous sommes en train de programmer trois conférences régionales pour préparer la conférence nationale", annonçait-il. Cette sorte d'états généraux sur le contenu de la formation médicale est dictée par l'évolution du métier, qui exige une formation médicale renouvelée et en adéquation avec le bouleversement en cours dans les sciences expérimentales.

Le professeur Tliba explique que World Program of Medical Education exige désormais — horizons 2023 —, une accréditation des diplômes de médecine dans le monde. Car sans cette accrédita-

tion, "il sera impossible aux médecins d'exercer. Il y a en Algérie actuellement sept compétences médicales".

Dans la foulée, il affirmera qu'il y en a une autre, qui devrait être consacrée : la médecine de famille en l'occurrence. "Le médecin de famille n'est pas encore reconnu en Algérie, et les médecins réclament un cadre juridique pour pouvoir en faire une spécialité à part entière", a souligné le P^r Tliba. Il s'agit d'un médecin non spécialisé, qui est exposé à rencontrer n'importe quelle situation de santé. Il est néanmoins titulaire du diplôme de docteur en médecine et habilité à exercer son art.

Le souhait du doyen de la facul-

té de médecine de Béjaïa a proposé de mettre en place une autorité de la santé, à l'instar de ce qui se fait en France ou en Tunisie, à titre d'exemple.

Il s'agit d'une autorité publique indépendante à caractère scientifique, qui doit être créée dans le cadre de la loi régissant les associations spécialisées. Et un cadre par lequel on va renforcer la qualité et la pérennité du système de santé. Son rôle sera d'agir pour améliorer la qualité du système de santé afin d'assurer à tous un accès durable et équitable à des soins aussi efficaces, sûrs et efficaces que possible.

M. OUYDUGOUTE

POUR PROTESTER CONTRE LE LICENCIEMENT DES ENSEIGNANTS DE L'ENSA

Sit-in ce matin devant le ministère de l'Enseignement supérieur

La communauté universitaire et les enseignants et étudiants de l'École nationale supérieure d'agronomie d'El-Harrach organisent, ce matin, un rassemblement devant le siège du ministère de l'Enseignement supérieur afin de dénoncer "le licenciement abusif" de deux enseignants chercheurs.

Récemment, le conseil de discipline de l'École d'agronomie s'est, en effet, réuni et décidé de licencier Rosa Issolah et Aïssa Abdelguerfi, professeurs respectivement de sciences de l'information et de la communication, et d'agronomie et de ressources génétiques et pastorales. Cela, sans les avoir convoqués préalablement, sans même les écouter ni leur assurer une défense. La décision de renvoi leur a été transmise ce 8 novembre 2016. Quant au professeur Nadja Zermane, elle attend le résultat de ce même conseil de discipline, qui s'est également réuni en son absence. Les professeurs sanctionnés font partie d'un collectif d'enseignants de l'Ensa, soucieux d'une formation de qualité rimant avec "un système d'ascension sociale par le mérite" et respectant "le principe d'égalité des chances" dans l'enseignement qui, il faut le souligner, est conforme à la Constitution algérienne (article 32). Un groupe d'enseignants qui ont effectué toutes les démarches légales et saisi par écrit tous les responsables concernés, du directeur de l'École au président de la République, en passant par le ministre de l'Enseignement supérieur, pour dénoncer, entre autres, les "inscriptions illégales" accordées par le ministère de tutelle,



le, permettant à certains bacheliers et étudiants d'accéder en classes préparatoires "sans la moyenne requise" ou de s'inscrire au doctorat "sans concours". Face au silence assourdissant de leurs vis-à-vis, ils ont alors demandé de diligenter une commission d'enquête "indépendante" et la dé-

fense du "projet d'excellence à la hauteur des défis de la sécurité alimentaire". Au lieu d'être applaudis et félicités pour leur professionnalisme et pour l'attention qu'ils portent à la formation de l'élite algérienne, ces enseignants de l'Ensa ont eu droit à une batterie de re-

présailles, dont le retrait des charges pédagogiques et ses conséquences sur leur fiche de paie. Plus grave encore, ce sont particulièrement les femmes enseignantes qui ont été ciblées et blâmées, dans le but de mettre un terme définitif à "la liberté académique et d'opinion". Qu'on s'en rende compte par soi-même. Rosa Issolah est la première femme

algérienne professeure en sciences de l'information et de la communication, pionnière des nouvelles technologies et du numérique, ancienne élève de la prestigieuse Enssib de Villeurbanne, docteur de l'université Lumière de Lyon et ancienne auditrice de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie de Paris.

Nadja Zermane, incarnant la jeune élite universitaire, a soutenu sa thèse de doctorat à l'université de Kassel en Allemagne et fait partie d'une délégation de femmes scientifiques sélectionnées, en 2014, dans le cadre d'un programme sur l'innovation féminine dans les sciences et l'engineering (USA). Mais il y a d'autres jeunes enseignantes, qui sont au sommet de leur carrière, comme le docteur Hamida Benslimane, maître de conférences, ou le docteur Meriem Laouar, femme de laboratoire et de terrain, connue mondialement, qui a construit "un background scientifique dans les domaines des ressources génétiques, de l'amélioration des plantes, de la sélection et des biotechnologies". Aujourd'hui, avec ces deux licenciements et les menaces qui pèsent sur le professeur Nadja Zermane et les autres membres du collectif, l'affaire de l'Ensa a pris des proportions très graves.

HAÏDA ANEYAR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE VÉTÉRINAIRE

Les étudiants en grève illimitée

Depuis deux semaines, les étudiants de l'École nationale supérieure vétérinaire (ENSV), située à El-Alia, à l'est d'Alger, tentent de trouver un terrain d'entente avec la direction de l'école, mais en vain. À cet effet, ils ont entamé, jeudi dernier, une grève illimitée pour dénoncer *"l'injustice et la discrimination"* dont ils font l'objet. L'école est, d'ailleurs, pratiquement paralysée par des étudiants qui se disent déterminés à aller jusqu'au bout pour *"être mis sur un pied d'égalité avec tous les autres étudiants des autres écoles supérieures"*.

Contactés hier, les délégués des étudiants grévistes expliquent : *"Le problème qui se pose, c'est que depuis la suppression du magistère, on nous impose la passerelle LMD. Chose que nous refusons catégoriquement et nous réclamons d'être mis sur un pied d'égalité avec les autres écoles supérieures qui fonctionnent selon l'arrêté 715 du 3 novembre 2011."* Il se trouve, selon nos

interlocuteurs, que *"les cinq années d'études supposent un double diplôme, à savoir le système classique et le LMD master 2"*. Sauf que pour les étudiants de l'ENSV, la direction ne l'entend pas de cette oreille et évoque des problèmes budgétaires.

Une attitude que les étudiants grévistes déplorent et qualifient carrément de *"manque de volonté"* pour la simple raison, de leur avis, que *"200 heures de cours de plus ne va pas ruiner l'école puisque cela est de mise dans les autres établissements de rang supérieur"*. Ils ne comprennent pas non plus que *"l'école veut faire un master à la 6^e année avec une sélection sur dossier pour tous les vétérinaires à l'échelle nationale"*. Considérant *"leur avenir hypothéqué"*, ils soutiennent : *"Non seulement nous aurons un diplôme qui ne vaut rien au bout de cinq années d'études, mais mais en plus, pour avoir le master 2, nous serons soumis à une sélection. En cas de la non-sélection, nous nous retrouvons privés de la chance de repasser le concours pour*

accéder au doctorat ou à la post-graduation." Ne sachant plus à quel saint se vouer, les étudiants interpellent le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour débloquer la situation et convaincre la direction de l'ENSV de revenir à de meilleurs sentiments : *"Nous voulons être alignés sur l'arrêté 715 du 3 novembre 2011 qui nous donne le droit à un double diplôme."*

Cela signifie, plus clairement, qu'à l'issue des cinq années de cursus, les étudiants de l'ENSV peuvent acquérir le diplôme de docteur vétérinaire et le master 2 en médecine vétérinaire qui permet de passer les concours de post-graduation et de poursuivre des études à l'étranger s'ils le souhaitent. Ce sont cinq promotions qui cumulent environ 1 000 étudiants dont la quasi-majorité a suivi le mouvement de grève, selon leurs délégués.

APW de Tizi-Ouzou

Colloque sur Pierre Bourdieu et la société kabyle

L'assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, en partenariat avec le laboratoire des langues et cultures étrangères de l'université Mouloud Mammeri et l'association *Le défi* de la commune d'Irdjen, dans la daïra de Larbaâ Nath Iraithen, organise un colloque sur Pierre Bourdieu et la société kabyle.



penseur Bourdieu qui a tant traité de la société kabyle. Celui-ci, qui a consacré une partie de son œuvre à la Kabylie, a eu à parler du mode de vie, de l'habitation, des coutumes et des traditions kabyles. C'est donc un Français qui a écrit dans sa langue sur notre Kabylie. Nous en profiterons donc du regard que portent les autres sur nous». A signaler que les organisateurs ont concocté un programme riche qui s'étalera sur deux jours. Hier, la séance du matin a été modérée par la professeure émérite de l'université de Paris 8, Zineb Ali Ben Ali. Après l'ouverture des travaux du colloque, une introduction a été assurée par

Mohand Akli Rezzik, représentant d'un laboratoire de recherches. Il s'en est suivi une contribution par le Me de conférences du département d'Anglais, à savoir Naar Nadia Gada. Une conférence ayant abordé le thème de la compréhension de Pierre Bourdieu à travers le texte de Ferroun. Pour sa part, Aïni Betoche, maître de conférences au département de français de l'UMMTO, s'est penchée sur le thème «Bourdieu et l'école républicaine, quel impact pour l'Algérie ?». Le professeur Belkacem Montfaoui, de l'école du journalisme d'Alger, s'est attelé à revisiter l'œuvre de Bourdieu sur les questions du journalisme et de la

Kabylie. Dans l'après-midi, lors d'une séance modérée par le professeur Omar Belkhir, il a été question d'autres contributions portant sur les forces symboliques chez Pierre Bourdieu et la construction des rapports de pouvoir par Fatma Zohra Nedjal, de l'école supérieure des arts d'Alger. Le thème «Mammeri et Bourdieu, autres regards sur la société kabyle» a été abordé par Saïd Chemakh, maître de conférences au département de tamazight de l'UMMTO. Nora Belgacem, maître de conférences au département interprétariat de l'UMMTO, a décortiqué la domination masculine et le regard du dominé féminin à travers la poésie orale traditionnelle.

journaliste chroniqueur. La première se rapporte à la domination masculine et les stratégies de contournement des subalternes par Zineb Ali Ben Ali. Fatima Boukhrou de l'UMMTO animera une conférence sur le dialogue entre deux ethnologues, Pierre Bourdieu et Mouloud Mammeri. Samia Daouidi et Omar Belkhir, de l'UMMTO, s'étaleront sur l'école et le déni culturel chez Bourdieu. Dans l'après-midi, une séance modérée par Malika Boukhrou est au programme, en plus de deux autres contributions par Sabrina Azzi (doctorante à l'université du Québec du Canada) qui se rapportera sur le regard de Bourdieu sur la Kabylie, et enfin Arezki Metref reviendra sur «la Kabylie de Bourdieu, lecture actualisée». Un débat s'en suivra avec les présents. Il sera ensuite question d'un bilan et des perspectives. La clôture des travaux est prévue pour 16 heures.

Dialogue entre deux ethnologues pour aujourd'hui

Pour le programme d'aujourd'hui, il est prévu en matinée trois conférences, une séance qui sera modérée par Arezki Metref, un

Hocine T.

Un évènement qui a débuté hier et qui se poursuivra aujourd'hui, à l'hémicycle Aïssat Rabah. A l'ouverture du colloque, la vice-présidente de l'APW, Mme Bouazz Djamilia, dira : «Notre assemblée se veut, non seulement un espace politique, mais aussi un espace de rencontres scientifiques, culturelles et associatives. C'est pourquoi l'idée d'organiser ce colloque dédié au

Partenariat USTO MB- Ecole supérieure d'architecture de Strasbourg Sept propositions pour la revitalisation du quartier de Sidi El-Houari

Sept variantes de solution urbanistique pour la revitalisation du quartier historique de Sidi El-Houari (Oran) ont été proposées dans le cadre de l'atelier d'architecture animé samedi au titre des premières journées thématiques à l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf (USTO-MB). Sept idées majeures visant essentiellement à «promouvoir l'attractivité de ce quartier et à consolider ses ouvertures sur la mer tout en préservant la dimension de son patrimoine», ont émergé à l'issue de cette rencontre matérialisant la première action de coopération à la faveur d'une convention de partenariat entre l'USTO-MB et l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS, France), a précisé à l'APS le chef d'atelier Djillali Tahraoui. Au total, près de trente étudiants des deux établissements ont été répartis en sept groupes mixtes (sans distinction de nationalité) pour contribuer à la réflexion engagée dans le cadre de cet atelier, appuyé dix jours durant par des visites sur le terrain et des tables-rondes animées par des spécialistes algériens, a expliqué M. Tahraoui, également enseignant-chercheur à l'USTO-MB. «Les maquettes, esquisses et schémas élaborés par les étudiants portent la même suggestion mais avec des sensibilités différentes ciblant un objectif commun, à savoir

la mise en valeur de l'ambiance urbaine de Sidi El-Houari et de ses rapports à la mer», a-t-il fait savoir. Les participants se sont évertués dans ce contexte à «reconsidérer le tissu urbain de ce quartier en interprétant de nouveaux liens entre certains îlots, tout en excluant le recours à la démolition du bâti, exception faite pour les immeubles en état de ruine avancée», a indiqué M. Tahraoui. «Les solutions préconisées au terme de cet atelier constituent une contribution académique susceptible d'intéresser les acteurs urbains compétents», a-t-il fait valoir en rappelant que la prise en charge de Sidi El-Houari est prévue par la loi, sachant que ce quartier a été classé «secteur sauvegardé» en février 2015.

De leur côté, les encadrants pédagogiques de l'ENSAS, Volker Ziegler et Christian Horn, se sont félicités des bonnes conditions du déroulement des activités tenues à Oran qui ont permis de consolider l'apprentissage pratique des étudiants des deux établissements partenaires. Ils ont également estimé que le quartier de Sidi El-Houari dispose d'importants atouts à même de favoriser l'insertion de constructions modernes avec de nouvelles activités économiques, tout en préservant son identité urbaine, son patrimoine et ses rapports naturels à la mer.

Université Rabah Bitat

Les étudiants d'architecture toujours en grève

A. Mallem

Les étudiants de l'institut d'architecture de l'université 3 Rabah Bitat d'Ali-Mendjeli, en grève depuis mercredi dernier, n'ont pas repris les cours dimanche matin, nous a confirmé hier M^{me} Rouag, doyenne de la faculté, qui a ajouté que les étudiants ont apparemment des problèmes entre eux et avec l'administration des œuvres universitaires. «Et ils ont écrit, dans une pétition signée par 220 de ces étudiants qui logent à la résidence n°6 de la ville universitaire Ali-Mendjeli et qu'ils m'ont adressée ce jour 13 novembre, ainsi qu'à leur chef de département, qu'ils ne consentiront à reprendre les cours qu'une fois leurs problèmes réglés».

La doyenne de la faculté a confirmé également les informations faisant état de bagarres qui ont éclaté mardi dans la soirée entre deux groupes d'étudiants de cette résidence.

Les étudiants de l'institut d'architecture affirment dans cette pétition, dont nous avons reçu une copie, qu'ils souffrent de «grands problèmes dans leur résidence et ces problèmes influent considérablement sur leurs études». Et de citer parmi leurs «difficultés qu'ils ont signalées le changement continu et sans motif de leur lieu de résidence à chaque rentrée universitaire, l'éloignement de leur résidence par rapport au lieu des études, l'absence de certains équipements essentiels qui les obligent à se déplacer dans les autres résidences, entre autres de la bibliothèque, de la salle Internet, d'un foyer, d'ateliers de dessin et, enfin, l'absence de sécurité dans la résidence. Et ce facteur, disent-ils, facilite les vols dans les chambres, phénomène qui se répète, facilite aussi les agressions physiques et verbales de la part d'étudiants des autres disciplines. A toute cette liste de manques, les protestataires ajoutent l'ab-

sence de prise en charge sanitaire, notamment durant la nuit, la situation catastrophique dans laquelle se trouvent les sanitaires de la résidence, etc.

«Il est évident, a commenté, M^{me} Rouag, que tous les problèmes évoqués dans la pétition interpellent l'administration des œuvres universitaires. Pour ce qui concerne les rumeurs faisant état de la fermeture par les étudiants protestataires de l'institut d'architecture durant trois jours, je confirme que ces rumeurs n'ont aucun fondement. Et pour preuve, ces étudiants n'ont pas manqué dans leur pétition à louer les services que leur rendent les responsables pédagogiques de l'institut. D'autre part, l'encadrement de l'institut n'a jamais manqué à son poste durant toutes ces journées de perturbation qu'ont connue les étudiants concernés».

Pour leur part, les responsables des œuvres universitaires de l'université 3 sont restés injoignables toute la journée d'hier.

Diabète

Une clinique mobile à l'université Emir Abdelkader

A. E. A.

La direction de la santé de la wilaya de Constantine procédera à partir d'aujourd'hui 14 novembre à l'installation pour une dizaine de jours d'une clinique mobile à l'esplanade de l'université Emir Abdelkader, à l'occasion de la Journée mondiale du diabète. Une journée d'information sera organisée en parallèle sur cette maladie à la salle des conférences de cette université islamique.

C'est ce qu'a indiqué hier un responsable à la direction de la santé. Il s'agit, selon lui, d'une journée d'information et de sensibilisation avec mise sur pied d'une clinique ouverte à tous les citoyens, pour consultation et demande de renseignement sur la maladie du diabète et les facteurs qui en sont à l'origine, etc.

Ainsi, selon notre interlocuteur, la direction de la santé invite tous les diabétiques à visiter la clinique mobile pour bénéficier gratuitement de séances d'enseignement sur le traitement approprié, des analyses et de diagnostics médicaux. De même, ajoutera-t-il, qu'ils pourront profiter de plusieurs activités de loisirs et de sport, aussi bien pour les adultes que les jeunes. Ces activités seront à la portée des visiteurs durant les dix jours de la manifestation, soit du 14 au 24 du mois en cours.

Pour sa part, le médecin coordonnateur de l'hôpital Boudjemaa Hafid de la cité El Bir, le docteur Amine Khodja, dira que parmi les facteurs qui causent cette

maladie figure l'ignorance ou le manque de prise en compte de la gravité que représente le diabète pour la santé. «Nous le constatons chaque jour à l'hôpital où nous recevons trois à quatre patients, durant la matinée, souffrant de troubles de glycémie. Le régime alimentaire et la marche quotidienne ont des bienfaits indéniables sur la santé et sont indispensables pour l'homme, et ce à l'effet d'éviter une augmentation du taux de sucre dans le sang. Augmentation, ajoutera-t-il, qui peut entraîner de graves complications chez la personne déjà malade, à l'instar de l'insuffisance rénale, des maladies cardiaques, du pied diabétique etc.

Chlef

Les travailleurs de l'ENIR en grève



→ Restés plus de trois mois sans avoir perçu un sou, les travailleurs de l'Entreprise nationale d'intervention et de rénovation (ENIR) de Chlef n'ont eu d'autre moyen que de réclamer leurs arriérés de salaires que le recours à la grève.

Jeudi dernier, les travailleurs de l'ENIR dont le siège est situé à Oum Drou à 5 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Chlef, ont observé une grève pour réclamer de leur direction le paiement de leurs salaires impayés depuis trois mois. «La direction de l'entreprise fait la sourde oreille à notre revendication légitime, à savoir le versement de nos salaires», lance le représentant des travailleurs grévistes. Et de s'interroger

«où va l'argent engrangé par les travailleurs ?»

Par ailleurs, les protestataires dénoncent la dégradation de leur situation sociale, évoquant les retards dans le paiement des frais de missions, outre le gel des activités des œuvres sociales de leur entreprise.

Il convient de noter que l'entreprise spécialisée dans les travaux de bâtiment, hydraulique et travaux publics à travers l'ensemble du territoire national, emploie plus de 500 employés du simple ouvrier au cadre supérieur.

Les grèves sont devenues récurrentes au niveau de cette entreprise et la principale revendication de ses travailleurs est d'ordre salarial. Les autorités locales ignorent-ils les revendications de ces travailleurs !?

L'association «El-Amel» organise une course à pied pour les enfants diabétiques des wilayas de Chlef et de Aïn Defla

L'association de wilaya El-Amel des diabétiques de la wilaya de Chlef a organisé, dans la matinée de vendredi, à travers les artères de la ville de Chlef, une course à pied à laquelle ont pris part les enfants diabétiques de la wilaya de Chlef et ceux de la wilaya d'Aïn-Defla. Une course organisée tout spécialement pour démontrer aux enfants combien est importante l'activité physique pour les diabétiques et surtout pour inciter les enfants souffrant du diabète à pratiquer une activité sportive. «La marche à pied est un très bon traitement préventif du diabète notamment pour les diabétiques de type 2, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas besoin d'insuline, traités par médicaments pour la plupart, il a été prouvé qu'une demi-heure de marche quotidienne permettait de faire baisser l'hémoglobine glyquée (mémoire du taux de sucre dans le sang des trois derniers mois) d'au moins 0,5 %, sans régime», précise un diabétologue. Et d'enchaîner qu'un diabétique qui «fait 30 minutes

de marche tous les jours pendant au moins trois mois, même s'il ne fait pas de régime alimentaire, fera baisser son hémoglobine glyquée de 0,5 %. Pour le pré-diabétique, il a été prouvé que 65 % des pré-diabètes peuvent être prévenus par deux heures et demie de marche par semaine, pour éviter de passer au diabète.

La course organisée par l'association EL-Amel des diabétiques de la wilaya sera, selon son président, Abdelkader Ghebir, suivi le 15 de ce mois de novembre par une journée scientifique au niveau de l'Université Hassiba Benbouali de Chlef.

Une journée scientifique au profit des étudiants qui sera animée par des professeurs de renommée internationale dont parmi eux figurera le Pr Khilari. Nous y reviendrons sur cette journée scientifique dans nos prochaines éditions.

Rappelons que l'association El-Amel est parmi les associations les plus actives qui soit sur le plan local ou national. À son actif, on compte plusieurs campagnes de sensibilisation, des événements sportifs et des rencontres scientifiques.

Zakarya M.

Réunion gouvernement-walis

Les nouvelles missions des collectivités locales face aux tensions budgétaires



Dr Abderrahmane Mebtoul, professeur aux universités, expert international

→ Selon une dépêche de l'APS, la rencontre des 12 et 13 novembre sera axée sur le rôle des collectivités locales dans la promotion de l'investissement et la modernisation du service public. La crise liée à la chute du prix des hydrocarbures et les conséquences sur le budget de l'Etat a amené les pouvoirs publics à donner une nouvelle orientation du rôle économique tant de l'Etat central que des collectivités locales.

tué des entités assistées par un Etat qui, outre ses prérogatives propres, se voulait être l'unique gestionnaire de l'économie. Les responsables locaux n'étaient donc, de ce fait, que des exécutants des politiques et décisions arrêtées au niveau central et qui se traduisaient au niveau communal par la réalisation des actions et programmes arrêtés en séance d'arbitrage par l'organe central de la planification, au titre des plans annuels et des enveloppes budgétaires. C'est ainsi qu'outre les orientations très directives qu'impliquaient déjà les programmes alloués, les communes et wilayas furent sous tutelle étroite de l'Etat central via le ministère de l'Intérieur. L'Etat prenait pratiquement en charge toute la politique sociale et intervenait très largement par ailleurs, dans la gestion du foncier et de l'urbanisme. Des directives furent ainsi données à une certaine époque aux

réelles et non des déconcentrations synchronisant gouvernance centrale et locale, qui ont le mieux réussi leur développement. Une réorganisation du pouvoir local dont la base est la commune, pour une société plus participative et citoyenne s'impose supposant d'imaginer d'autres modes de gestion des ministères et de tous les appareils de l'Etat. C'est dans ce contexte que les collectivités locales doivent apparaître comme un élément fédérateur de toutes les initiatives qui participent à l'amélioration de l'espace territorial, de passer du stade de collectivités locales-providence à celui de collectivités locales entreprises et citoyennes responsables de l'aménagement du développement et du marketing de son territoire. D'une manière plus générale, la mise en place d'une véritable décentralisation impliquant les acteurs locaux, doit avoir pour conséquence un

tion, les 90 % non retenus ne constituant pas une perte pour la région. L'apprentissage en dynamique est un capital humain pour de futures sociétés qui s'installeraient dans la région. Une société installée paye des impôts qui couvrent largement les avances en capital de la formation avérée. Cette formation devra être adaptée pour tenir compte de la norme qualité standard, la formation théorique pour une coopération en direction de l'Europe, de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie. Ainsi, nous assisterons à une symbiose entre l'université et les entreprises. En, les acteurs auront besoin de l'expertise entrepreneuriale, aux laboratoires pour les tests d'expérimentation et l'accompagnement à la mise en œuvre, comme support financier et matériel pour améliorer la recherche. Les étudiants vivent ainsi la dialectique entre la théorie et la pratique, la formation est de la

Il s'agit dorénavant, selon les instructions du président de la République et du Premier ministre, d'avoir un langage de vérité envers la population algérienne. Les politiques menées ces dernières années doivent être revues, car l'ère des transferts des budgets de l'Etat pour pallier les défauts de gestion est révolue, il faut rechercher et trouver ses propres sources de financement, car en dépit des instructions du gouvernement allant dans le sens d'une rationalisation des dépenses, la gestion dans les collectivités locales demeure empreinte d'une forte tendance à la dépense.

1- Des collectivités locales providences aux collectivités locales entreprises/citoyennes

Les collectivités locales, les 48 wilayas et les 1 541 communes (APC), doivent avoir d'autres missions que de se limiter à des guichets destinés à la prise en charge de certains services publics de base en s'appuyant essentiellement sur le budget de l'Etat, car il n'y a pas de commune pauvre en Algérie, mais bien souvent une mentalité rentière prévalant au niveau des collectivités locales. Les rapports élaborés par les services de ce ministère montrent un bilan négatif en matière de dynamisation de l'économie locale, les impôts étant insuffisamment recouverts, certains biens étant exploités sans contrepartie et d'autres détournés de leur vocation. Les responsables locaux doivent à l'avenir avoir une vision et une visibilité pour le développement de leurs communes, tenant compte des spécificités et potentialités de chacune et des aspirations de ses citoyens, des responsables de wilayas et des élus à la recherche d'intérêts restreints, au discours populiste et clientéliste, sans projection vers l'avenir. Ces rapports précisent que les walis et les présidents d'APC se sont limités aujourd'hui au rôle, à distribuer le couffin de Ramadhan, et à changer les carrelages des trottoirs et places publiques. Le recouvrement des taxes locales, n'étant pas une priorité, les collectivités locales n'ayant pas orienté les fonds importants alloués par l'Etat vers la valorisation et la rentabilisation des richesses multiples dont elles disposent. Pour la gestion efficiente des espaces, il s'agit de dresser un état des lieux. Dans le système algérien, comme rappelé précédemment, les collectivités locales ont pour l'essentiel consti-

Les collectivités locales, les 48 wilayas et les 1 541 communes (APC), doivent avoir d'autres missions que de se limiter à des guichets destinés à la prise en charge de certains services publics de base en s'appuyant essentiellement sur le budget de l'Etat car il n'y a pas de commune pauvre en Algérie, mais bien souvent une mentalité rentière prévalant au niveau des collectivités locales. Les rapports élaborés par les services de ce ministère montrent un bilan négatif en matière de dynamisation de l'économie locale, les impôts étant insuffisamment recouverts, certains biens étant exploités sans contrepartie et d'autres détournés de leur vocation.

wilayas, pour la cession de terrains à bâtir et toute la politique du logement fut quasi totalement confiée aux wilayas. Cette situation a eu pour effet une désresponsabilisation de l'autorité centrale déconcentrant les problèmes walis, où ce sont les walis avec leurs démembrements-dāiras-APC qui furent directement confrontés à la grogne du citoyen, motivée par les besoins de logement, de qualité de vie, d'emploi et autres. L'anarchie dont témoigne actuellement la croissance et les extensions désordonnées de nos villes, et notamment les plus grandes d'entre elles, ne pourra que s'accroître, si l'on continue à accepter que les autorités locales demeurent livrées à elles-mêmes pour répondre, sous la contrainte, à la demande sociale en espace à bâtir. Car, une centralisation à outrance, favoriserait un mode opératoire de gestion autoritaire des affaires publiques, une gouvernance par décrets, c'est-à-dire une gouvernance qui s'impose par la force et l'autorité loin des besoins réels des populations et produit le blocage de la société. Les expériences historiques montrent clairement que si la centralisation a été nécessaire dans une première phase, elle a atteint vite ses limites et que ce sont les pays qui ont développé des décentralisations

mieux gouvernement réel ressentit comme tel par la population, l'argument de base résidant dans la proximité géographique. Cela signifie qu'il existe une solution locale aux problèmes locaux et que celle-ci est nécessairement meilleure qu'une solution nationale. La structure qui me semble la plus appropriée pour créer ce dynamisme sont les Chambres de commerce régionales (plusieurs wilayas) qui regrouperaient l'Etat, les entreprises publiques/privées, les banques, les centres de formation professionnelle et les universités/centres de recherche. L'action des chambres de commerce, lieu de concertation mais surtout d'impulsion pour la concrétisation de projets serait quadruple : premièrement, dynamiser les infrastructures de base et préparer des sites confiés à des agences de promotions immobilières publiques et privées, deuxièmement, mettre à la disposition des sociétés une main-d'œuvre qualifiée grâce à un système de formation performant et évolutif allant des ingénieurs, aux gestionnaires, aux techniciens spécialisés et ce, grâce aux pôles universitaires et des centres de recherche, évitant ce mythe d'une université par wilayas. Exemple, la Chambre de commerce offrirait un poste pour 10 candidats en for-

temps de plus de 90% améliorant la productivité du travail de l'équipe. Ce qu'on qualifie d'équipes auto-dirigées. Pour la quatrième action, la Chambre de commerce intensifierait les courants d'échange à travers différentes expériences entre les régions du pays et l'extérieur et l'élaboration de tableaux de prospectifs régionaux, horizon 2016/2020/2030. La mise à la disposition des futurs investisseurs de toutes les commodités nécessaires ainsi que des prestations de services divers (réseau commercial, loisirs) est fondamentale. Cette symbiose entre ces différentes structures doit aboutir à un tableau de bord d'orientation des futures activités de la région, afin de faciliter la venue des investisseurs.

2- Rapprocher l'Etat du citoyen pour satisfaire la demande sociale

L'inventaire non exhaustif de la morosité du quotidien du citoyen donne toute sa signification stratégique à la connaissance scientifique du milieu social sur lequel on se doit d'agir pour tendre vers l'idéal à la fois d'efficacité économique par une meilleure gestion et de cohésion sociale.

(A suivre)
A. M.

Grand Prix d'architecture étudiant LafargeHolcim 2017

Dans le cadre de nos passerelles avec le réseau académique pour favoriser le transfert de notre savoir-faire et de récompenser les talents de la nouvelle génération, Lafarge Algérie et l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme «EPAU» lancent aujourd'hui la 2^e édition du Grand Prix d'architecture étudiant LafargeHolcim 2017. Pour cette deuxième édition, les étudiants de l'EPAU concourront sur un programme architectural qui s'intitule «Centre d'affaires performant et durable au cœur de la ville», cette thématique a été choisie pour encourager les étudiants en architecture à présenter le meilleur projet en trouvant le juste équilibre entre créativité, style architectural, bien-être et efficacité professionnelle. L'admission à ce concours est ouverte à tous les étudiants de l'EPAU désirant participer, jusqu'au 17 novembre 2016. Les projets seront évalués par un comité mixte sur les critères de créativité et d'innovation dans le choix des matériaux et solutions constructives, modernité architecturale, efficacité budgétaire, délais de réalisation, réduction de l'empreinte environnementale, utilisation des matériaux locaux et durabilité, ainsi que la capacité du concourant à défendre son projet.

La remise des prix, pour une valeur de 900.000 DA, sera organisée lors du dîner de gala de la 13^e édition du Séminaire technique de la construction organisée par Lafarge Algérie en avril 2017. Pour plus d'information sur le Grand Prix d'architecture étudiant LafargeHolcim 2017, retrouvez-nous sur www.lafargeholcim.dz

C.P

UNIVERSITÉ D'ORAN

Et si on lisait à voix haute...

DES séances de lecture à voix haute se sont tenues dernièrement à la bibliothèque de haï USTO, au département des langues étrangères de l'université d'Oran à haï Othmania, à la forêt de Madagh, dans la daïra de Boutlélis, au centre culturel d'Ain Témouchent, la bibliothèque des jeunes de l'association Petit lecteur et à la wilaya, initiatrice de cette manifestation. Ce premier festival du genre au niveau national présentera des lectures de textes littéraires algériens, arabes et universels avec la participation de personnalités artistiques et littéraires d'Algérie et de France, a souligné Djamila Hamitou, la présidente de l'association Petit lecteur. Des lectures artistiques à haute voix d'œuvres dramatiques du défunt Abdelkader Alloula (1939-1994) sont programmées et animées par le trio Fadhila Hachemaoui, Abdelkader Belkaïd et Brahim Hachemaoui, ajoute la même responsable. Les participants animeront des ateliers de formation sur la lecture à voix haute et l'écriture au niveau de la bibliothèque de jeunes de la même association.

Les injustices et les représailles s'abattent sur des femmes universitaires

«Il n'y a pas de liberté sans lois, ni où quelqu'un est au-dessus des lois», cette citation du philosophe Jean-Jacques Rousseau, toujours d'actualité trois siècles après, illustre très bien notre propos.

Le défi pour l'Algérie de former une jeunesse qualifiée, stable et engagée repose sur sa capacité à lui assurer un système d'ascension sociale par le mérite et à respecter le principe d'égalité des chances dans l'enseignement, garanti par la Constitution qui stipule dans son article 65 que «L'Etat veille à l'égal accès à l'enseignement et à la formation professionnelle». Les enseignants de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie qui ont dénoncé les inscriptions illégales accordées par le ministre de l'Enseignement supérieur pour l'accès en classes préparatoires sans moyenne requise et au doctorat sans concours n'ont donc fait que défendre les droits des étudiants et ceux de leurs familles, face aux injustices. Aujourd'hui, quelle famille ne rêve pas de voir son enfant accéder à une grande école ? Et, quelle famille ne rêve pas de voir son enfant accéder au doctorat ? C'est pour cela que les conditions d'accès à la formation et aux diplômes compétitifs doivent être les mêmes pour tous. Et, c'est pour cela que la Constitution de notre pays stipule que «les citoyens sont égaux devant la loi, sans que puisse prévaloir aucune discrimination» (article 32).

Aujourd'hui, ce problème a pris des proportions d'une extrême gravité. Les enseignants qui ont dénoncé, avec dossiers à l'appui, de sérieux dysfonctionnements qui portent atteinte à l'avenir de l'Ecole de la souveraineté alimentaire du pays subissent des représailles inqualifiables. Démarrer une année universitaire avec le licen-

ciement de professeurs de renom, chacun dans sa spécialité, est un échec cuisant pour votre mode de gouvernance, Monsieur le ministre. Ces enseignants chercheurs qui ont écrit à la présidence de la République n'ont commis ni un délit ni une erreur professionnelle. Ils ont saisi la présidence de la République, en tant que plus Haute Institution de l'Algérie, dans une relation de loyauté totale vis-à-vis de leur pays, pour lancer une alerte en tant que scientifiques. Dans ce cas, il vous suffisait de diligenter une commission d'enquête en toute neutralité, et non de donner des instructions pour un conseil de discipline !

Les femmes enseignantes sont particulièrement ciblées par cette répression que nous dénonçons, pour faire barrière à un courant d'obscurantisme qui vise à tuer la liberté académique et d'opinion. M^{me} Nadjia Zermene, professeur de renom, est harcelée par des agents de sécurité de son école qui sont désignés pour lui transmettre une convocation à un conseil de discipline qu'elle doit subir pour avoir défendu l'éthique de l'enseignement public. Est-ce le traitement qu'on réserve à une scientifique qui fait partie de nos rares jeunes compétences en méthodes de gestion alternative des phytoparasites. La professeure Nadjia Zermene qui incarne la jeune élite universitaire algérienne a soutenu sa thèse de doctorat à l'université de Kassel en Allemagne. La personnalité de femme scientifique qu'elle s'est forgée l'a conduite à la Maison Blanche (USA) en 2014, parmi un groupe de femmes scientifiques sélectionnées dans le cadre d'un programme sur l'innovation des femmes dans les sciences et l'engineering.

Première femme algérienne professeure en sciences de l'information et de la communication, pionnière des nouvelles technologies et du numérique, ancienne élève de la prestigieuse

ENSSIB de Villeurbanne, docteur de l'université Lumière de Lyon et ancienne auditrice de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie de Paris, la professeure Rosa Issolah est licenciée de façon totalement abusive et arbitraire, pour avoir dénoncé les dérogations d'accès à l'ENSA, ainsi que d'autres dysfonctionnements portant atteinte à l'Ecole de la sécurité alimentaire de l'Algérie. Feu son mari, fils de chahid, un des premiers agronomes sortis de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie d'El Harrach, a formé des générations entières d'agronomes, en tant qu'enseignant chercheur. Alors qu'il n'avait que douze ans, il a porté le corps de son père chahid et a transmis à ses enfants, qu'il n'a pas eu le temps de voir grandir, les valeurs de Novembre 1954. Aujourd'hui, que faites-vous de ces valeurs, Monsieur le Ministre ? Où est la voie tracée par le FLN historique pour l'émancipation et la protection des femmes algériennes ? Que faites-vous du sacrifice des Ourida Medad, Hassiba Ben Bouali et de toutes les martyres dont nous sommes les héritières ?

D'autres collègues, jeunes enseignantes, au sommet de leur carrière, subissent également dans l'impunité la plus totale les affres du harcèlement moral et de la marginalisation, plus particulièrement avec refus d'octroi de charges d'enseignement et d'encadrement correspondant à leurs diplômes et compétences.

Docteur Hamida Benslimane a porté dignement le flambeau de feu son père éminent ancien moudjahid, décédé avant d'avoir vu sa fille s'installer. Aujourd'hui, cette jeune maître de conférences paie également le prix fort de la tyrannie ; Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur, vous avez été destinataire de toutes ses requêtes, restées lettre morte. Que faites-vous de son investissement qui l'a conduite jusqu'au doctorat ? Que faites-

vous du sacrifice de son père pour l'indépendance de l'Algérie ?

Le docteur Meriem Laouar, limogée de son poste de responsable des classes préparatoires, tout juste deux semaines après son installation, a dû quémander, des mois durant, une simple décision de mise de fin à ses fonctions. Femme de laboratoire et de terrain, docteur Laouar a construit un background scientifique dans le domaine des ressources génétiques, de l'amélioration des plantes, de la sélection et des biotechnologies, avec une reconnaissance internationale qui force le respect.

Il est vrai que Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique représente des institutions que nous respectons. Mais, comment ne pas s'indigner face à un ministre qui donne des dérogations illégales d'accès dans une école d'excellence et qui instruit un chef d'établissement pour que les enseignants opposés à ces dérogations soient licenciés. C'est la raison pour laquelle nous sommes déterminées à lever les boucliers contre toute forme de représailles destinées à tuer la conscience scientifique et la liberté académique. Nos droits de scientifiques et de citoyennes algériennes doivent être reconnus comme une condition indispensable à une gouvernance équitable.

R. I.
N. Z.

* Professeure à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie, d'El Harrach.

** Professeure à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie, d'El Harrach.

Formation

Signature d'une convention entre la DGSN et l'université d'Alger 3

Une convention-cadre a été signée dimanche à Alger entre la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) et l'université d'Alger 3 (faculté des sciences de l'information et de la communication) portant sur le soutien à la formation au «Master professionnel» spécialité enquêtes économiques et financières.

La convention, renouvelable tous les cinq ans, vise «à développer et à renforcer la coopération scientifique et à promouvoir le partenariat entre les deux parties dans le domaine de la formation». Le soutien à la formation

continue au profit des cadres de la DGSN, l'encadrement des étudiants stagiaires lors de leur cursus scolaire et durant la réalisation des projets de fin d'études sont entre autres objectifs de cette convention qui permet par ailleurs l'accès aux services bibliothécaires et aux laboratoires de recherche scientifique, l'organisation de séminaires et de conférences ainsi que les visites dans les établissements de formation des deux parties.

Le contrôleur de police et inspecteur régional de la police du centre, Mahmoud Rabah, a affirmé que son institution «œuvre à

élargir le partenariat et la coopération avec l'université pour appuyer la formation au profit des cadres et étudiants de la sécurité nationale». Il a précisé que cette convention «contribuera à renforcer les mécanismes de partenariat entre les deux parties à travers notamment l'échange d'expériences et la formation scientifique au sein des deux institutions pour la préparation du Master professionnel». Cette démarche, a-t-il ajouté, s'inscrit dans le cadre des orientations de la DGSN visant «à promouvoir la formation professionnelle et scientifique du policier afin de lui

permettre de relever les défis et d'élargir ses connaissances en matière de maintien de l'ordre et de stabilité». Le recteur de l'université d'Alger 3, Rabah Cheriet, a souligné l'importance de cet accord pour la promotion du partenariat dans le domaine de l'encadrement des étudiants et cadres de la DGSN par des enseignants et chercheurs universitaires. M. Cheriet a assuré que «l'université est prête à s'ouvrir au monde extérieur pour soutenir la formation avec les différents secteurs», affirmant sa volonté d'élargir cette convention à d'autres domaines.

Colloque à Tizi Ouzou

Les œuvres du sociologue Pierre Bourdieu sur la société kabyle revisitées

■ «Pierre Bourdieu et la société kabyle» a été le thème du colloque ouvert, hier, à l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou, à l'initiative du Laboratoire de langues et cultures étrangères de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou et l'association «Le Defi» d'Irdjen.

Par Hamid Messaï

P lusieurs enseignants et chercheurs universitaires prendront part à cette rencontre qui se poursuivra aujourd'hui afin de revisiter l'œuvre de Pierre Bourdieu sur la région de Kabylie. L'objectif du colloque, selon Mohamed Akli Rezziq, représentant du laboratoire de langues étrangères de l'UMMTO, est de «lancer le débat autour de l'œuvre de Bourdieu, ce savant sociologue, ethnographe, anthropologue, autour de la Kabylie. Nous espérons également à travers notre action que l'œuvre de Bourdieu, enseignée partout dans le monde, ouvre des pistes de recherches pour nos chercheurs universitaires». Pour notre interlocuteur, «il est temps d'ouvrir des chaires pour étudier les œuvres de Bourdieu, notamment dans le domaine social, d'autant plus pour cet orientaliste qui a puisé d'un vécu des mécanismes théoriques pour constituer une théorie qui s'appelle "habitus" synonyme du comment un être un humain



se compare avec son vécu».

Pour la première journée de ce colloque, six communications étaient au programme, à savoir, «Comprendre la pensée de Bourdieu à travers le texte de Feraoun», «Revisiter l'œuvre de Pierre Bourdieu sur les questions du journalisme et de la Kabylie», «Les forces symboliques chez Pierre Bourdieu et la construction des rapports de pouvoir», «Mammeri et Bourdieu,

autres regards sur la société kabyle», «La domination masculine et le regard du dominé féminin, à travers la poésie orale traditionnelle» et «L'école et la domination culturelle», animées respectivement par Nadja Gada, Belkacem Mostefaoui, Fatma Zohra Nadjal, Saïd Chemakh, Nora Belgasma et Omar Belkhir. D'autres thèmes seront développés aujourd'hui par des spécialistes en la matière.

GUELMA

La caravane de l'entrepreneuriat suscite l'intérêt des étudiants de l'université

LA CARAVANE inter-facultés de l'entrepreneuriat de l'université de Guelma a suscité hier l'intérêt d'un grand nombre d'étudiants notamment ceux en fin de cycles. Initiée par la maison de l'entrepreneuriat de cette université, la caravane qui fait halte à la faculté des sciences et de la technologie, présente les opportunités de création d'entreprises offertes par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), à travers des dépliants et d'exemples concrets de diplômés universitaires ayant monté leurs propres entreprises.

Les étudiants ont débattu avec les animateurs de la caravane la question des chances de survie d'une entreprise de jeunes et des mécanismes pour transformer leur apprentissage universitaire en atout de création de développement d'une micro-entreprise. Cette caravane sillonnera l'université durant tout le mois de novembre courant, a

assuré Dr. Hamid Hamlaoui, directeur la maison de l'entrepreneuriat de l'université de Guelma, créée en 2012.

L'objectif de cette initiative qui coïncide avec la semaine internationale de l'entrepreneu-

riat est de diffuser la culture entrepreneuriale parmi les jeunes universitaires, selon D' Hamaloui qui a noté que les facultés des mathématiques et des sciences politiques seront les prochaines haltes de la caravane.

Des activités de sensibilisation similaires avaient été organisées en octobre passé dans les facultés des sciences de la nature et de la vie, des sciences sociales et humaines et des sciences économiques, selon la même source.

FORMATION AU MASTER
SPÉCIALITÉ «ENQUÊTES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIÈRES»

Convention-cadre entre la DGSN et l'université d'Alger 3

UNE CONVENTION-CADRE a été signée, hier à Alger, entre la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn) et l'université d'Alger 3 (faculté des sciences de l'information et de la communication) portant sur le soutien à la formation au master professionnel spécialité «*Enquêtes économiques et financières*». La convention, renouvelable tous les cinq ans, vise «*à développer et à renforcer la coopération scientifique et à promouvoir le partenariat entre les deux parties dans le domaine de la formation*». Entre autres objectifs, cette convention prévoit le soutien à la formation continue au profit des cadres de la Dgsn, l'encadrement des étudiants stagiaires lors de leur cursus universitaire et durant la réalisation des projets de fin d'études. Par ailleurs, l'accord permet l'accès aux services bibliothécaires et aux laboratoires de recherche scientifique, l'organisation de séminaires et de conférences ainsi que les visites dans les établissements de formation

des deux parties. Le contrôleur de police et inspecteur régional de la police du centre, Mahmoud Rabah, a affirmé que son institution «*œuvre à élargir le partenariat et la coopération avec l'université pour appuyer la formation au profit des cadres et étudiants de la sûreté nationale*». Le responsable précisera que cette convention «*contribuera à renforcer les mécanismes de partenariat entre les deux parties à travers notamment l'échange d'expériences et la formation scientifique au sein des deux institutions pour la préparation du master professionnel*». «*Cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations de la Dgsn visant à promouvoir la formation professionnelle et scientifique du policier afin de lui permettre de relever les défis et d'élargir ses connaissances en matière de maintien de l'ordre et de stabilité*», a-t-il ajouté. Pour sa part, le recteur de l'université d'Alger 3, Rabah Cheriet, a souligné l'importance de cet accord pour la promotion du partenariat dans le domaine de l'encadrement des étudiants et cadres de la Dgsn par des enseignants et chercheurs universitaires. M. Cheriet a assuré que «*l'université est prête à s'ouvrir au monde extérieur pour soutenir la formation avec les différents secteurs*», affirmant sa volonté d'élargir cette convention à d'autres domaines.

SIGNATURE D'UN ACCORD ENTRE LA SÛRETÉ NATIONALE
ET L'UNIVERSITÉ ALGER III

La DGSN va recycler ses cadres sur les enquêtes économiques

*La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et l'Université Alger III, de Ben Aknoun, ont signé hier un accord de coopération de cinq ans dans le cadre de la recherche scientifique. L'objectif de cet accord est la création d'un nouveau Master *Enquêtes économiques et financières* au profit des cadres de la DGSN.*



Réprésentant personnel du DGSN, l'inspecteur régional de la DGSN de la police centre, le commissaire Rabah Mahmoud, a signé hier l'accord de coopération et d'échange d'expertise en présence du directeur de l'Université Alger III. Cet accord, le premier du genre, a été grandement salué par les deux parties du moment qu'il contribue pleinement et efficacement à l'intérêt des deux parties. Selon l'Inspecteur régional au sein de la DGSN, cet accord est très important car il va contribuer à développer la recherche scientifique au sein de la police, notamment dans le cadre des enquêtes économiques et financières.

L'Université Alger III voit, par le biais de son directeur, cet accord comme une passerelle importante qui va permettre aux cadres de l'Université et aux étudiants un meilleur développement et une éminente connaissance des multiples formes de criminalité qui sont étudiées par les universitaires et professeurs à la fois, dans le cadre de leurs recherches scientifiques.

Dans le cadre de sa politique de développement du personnel de la DGSN, le général-major Abdelghani Hamel a, depuis son arrivée à la tête de la police, porté un grand intérêt à la formation des policiers dans le

domaine de la lutte contre le crime financier qui a tant infecté le pays. Pour arriver à une meilleure connaissance du fléau et pour mieux cerner le crime financier et économique, le DGSN a introduit plusieurs mesures urgentes, entre, autres la signature d'accords avec des Facultés du pays qui ont un grand savoir anti-criminalité, dont la recherche scientifique.

Après la Gendarmerie nationale qui a déjà passé plusieurs accords, en 2014 et 2015 avec l'Université Alger III pour former les étudiants en différentes spécialités, entre autres en Master «Sciences criminelles» et le Master «Droit en sécurité publique», c'est au tour, à présent, de la police nationale qui vient d'introduire avec le partenariat de l'Université Alger III ce nouvel accord pour booster la recherche scientifique et l'échange d'expertise entre les deux parties.

L'acquisition et la transmission du savoir-faire dans le domaine des sciences criminelles, sécuritaires et défenses, passe tout d'abord par des échanges de connaissances et d'expertises professionnelles, que la sûreté nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur sont en train de développer. C'est un partenariat reliant la DGSN et le ministère de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche scientifique, surtout concernant la formation universitaire supérieure suivant le système LMD et les échanges de connaissances et des expertises professionnelles qui intéressent les deux secteurs. L'objectif de cet accord est d'établir les nouveaux concepts théoriques et les nouvelles dimensions de la sécurité stratégique à l'université algérienne. Très consciente de l'importance de cet accord, la sûreté nationale va transmettre aux futurs étudiants en spécialité «Sécurité et Défense» les derniers développements de la criminalité et de la sécurité nationale qui existent au pays, cela conformément aux lois et règlements qui sont en vigueur. Les cadres de la DGSN vont enseigner les universitaires sur les derniers concepts et les dimensions stratégiques de la sécurité nationale. Les universitaires qui auront la chance d'évoluer au sein du Master «sécurité et Défense» auront la grande opportunité de s'informer et de se former dans cette nouvelle spécialité.

Tout comme ils auront une carrière des plus rassurantes dans le domaine du moment qu'une fois le diplôme obtenu, ils auront la chance d'évoluer au sein de la sûreté nationale.

F. Sofiane

Grand prix d'architecture étudiant LafargeHolcim 2017

DANS LE CADRE de nos passerelles avec le réseau académique pour favoriser le transfert de notre savoir-faire et de récompenser les talents de la nouvelle génération, Lafarge Algérie et l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme «EPAU» lance aujourd'hui la 2^{ème} édition du Grand Prix d'Architecture Etudiant LafargeHolcim 2017. Pour cette deuxième édition, les étudiants de l'EPAU concourent sur un programme architectural qui s'intitule «Centre d'Affaire Performant et Durable au Cœur de la Ville». Cette thématique a été choisie pour encourager les étudiants en architecture à présenter le meilleur projet en trouvant le juste équilibre entre créativité, style architectural, bien être et efficacité professionnelle. L'admission à ce concours est ouvert à tous les étudiants de l'EPAU désirant participer, jusqu'au 17 Novembre 2016. Les projets seront évalués par un comité mixte sur les critères de créativité et d'innovation dans le choix des matériaux et solutions constructives, modernité architecturale, efficacité budgétaire, délais de réalisation, réduction de l'empreinte environnementale, utilisation des matériaux locaux et durabilité, ainsi que la capacité du concourant à défendre son projet. La remise des prix, pour une valeur de 900.000 DZD, sera organisée lors du dîner de gala de la 13^e édition du Séminaire Technique de la Construction organisée par LAFARGE Algérie en avril 2017.

Batna / Aurès

Il y a cent ans la révolte de 1916

Histoire ■ Des universitaires et historiens ont appelé à tirer de l'oubli la révolte de 1916 des Aurès, cette insurrection qui a préparé le terrain pour la grande Révolution de Novembre 1954.



Centre ville de Batna, capitale des Aurès, une région qui a enfanté de grands martyrs de la Révolution

Pour le Dr Ahmed Bitam, président de l'Association de «la révolte de 1916 des Aurès», l'organisation hier samedi du 1er séminaire national sur la révolte de 1916 des Aurès s'inscrit dans le cadre des recherches sur cette révolte dont l'étincelle partie d'Aïn Touta avait gagné le mont Mestaoua puis Arris pour atteindre l'ensemble des Aurès. Le même intervenant a invité les chercheurs à «éclairer cet épisode de la résistance nationale contre l'occupation française», ses causes directes et ses conséquences. Le directeur du laboratoire de la sécu-

rité humaine de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Batna 1, le Dr Hocine Kadri, a indiqué que cette révolte qui fête cette année son centenaire, a balisé la voie à la Révolution de Novembre. Il a également noté que l'insurrection a été déclenchée la nuit du 11 au 12 novembre 1916 lorsque la population a attaqué et incendié le siège de l'administration française à Mac-Mahon (actuelle Aïn Touta) tuant l'administrateur et son adjoint après la fuite des soldats. Les interventions durant la rencontre ont souligné également que les insurgés avaient le 13

novembre 1916 encerclé la ville de Barika, détruit les lignes téléphoniques et certaines routes. L'insurrection a gagné ensuite Oued El-Ma et toutes les localités des Aurès.

La dégradation de la situation sociale de la population à cause des lois coloniales scélérates dont celle de la conscription obligatoire de 1912 a été à l'origine de ce soulèvement tristement mémorisé dans la poésie populaire en raison de la réaction sauvage de l'occupant. Co-organisé par l'Association de «la révolte de 1916 des Aurès» et le laboratoire de la sécurité humaine de la faculté de droit et des sciences

politiques de l'université Batna 1, ce séminaire de deux jours a réuni des enseignants et étudiants en histoire. Le centenaire de cette révolte a donné lieu vendredi à Aïn Touta à l'organisation d'une exposition sur l'histoire de cette insurrection et la levée de rideau sur une fresque immortalisant cette révolte sur la place du centre-ville d'Aïn Touta baptisée à l'occasion du nom de «révolte de 1916 des Aurès». Les activités commémoratives se poursuivront jusqu'au 15 novembre parallèlement à Aïn Touta, Barika, Oued El-Ma et Boumegeur.

R. L./APS